

ce et d'action des cinq membres du Pacte de Varsovie a contraint les Alliés à réduire la portée et le niveau de leurs contacts avec eux.

10. Plus précisément, les perspectives de réductions mutuelles et équilibrées de forces ont subi un sérieux recul. Les Alliés poursuivent néanmoins, par d'étroites consultations, leurs études et leurs préparatifs en attendant le jour où régnera un climat plus propice à des discussions fructueuses.

11. En tout état de cause, l'objectif politique conforme aux valeurs occidentales reste d'établir entre l'Est et l'Ouest des relations sûres, pacifiques et mutuellement avantageuses. Les Alliés sont résolus à poursuivre cet objectif, en tenant compte du fait qu'il ne faut pas laisser la recherche de la détente aboutir à une rupture de l'Alliance. La recherche de la paix exige des progrès, compatibles avec la sécurité de l'Ouest, dans les domaines vitaux du désarmement et du contrôle des armements, ainsi que des efforts constants pour résoudre les problèmes fondamentaux qui séparent l'Est et l'Ouest.

12. L'Alliance de l'Atlantique Nord continuera d'être l'indispensable garant de la sécurité et la base essentielle de la réconciliation européenne. Aux termes de sa constitution, elle est d'une durée indéfinie. Les événements récents ont démontré de nouveau qu'il est aussi nécessaire que jamais qu'elle demeure en vigueur. Le ministre français des Affaires étrangères a rappelé, pour sa



M. Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures (à gauche) et M. Léo Cadieux, ministre de la Défense nationale, à la table de conférence pendant une session de la réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord qui a eu lieu récemment à Bruxelles.